

CLIMAT, CRISES:
**comment transformer
nos territoires**

LITTORAL

LES CAHIERS « RÉSILIENCE DES TERRITOIRES »

NOTE AUX DÉCIDEURS

Face au monde qui vient, fait d'instabilités climatiques et de ressources contraintes, les élus locaux ont la responsabilité et le pouvoir de transformer leurs territoires pour le bien de leurs concitoyens.

Rendre chaque territoire résilient – c'est-à-dire le transformer, pour anticiper les crises et mieux les affronter – doit devenir un objectif prioritaire des responsables politiques locaux. Le réchauffement climatique global dépassera probablement 1,5 °C dès 2050, signe de notre échec à réduire les dégradations environnementales causées par nos économies industrialisées. La dérive climatique menace l'ensemble de nos concitoyens.

L'effort nécessaire à la transition énergétique et écologique promet de bouleverser l'ordre économique, social et politique. Mais l'inaction déboucherait sur des risques bien plus grands encore. Et cet effort collectif offre de nouveaux chemins pour renouveler les liens sociaux à la lumière de conditions d'existence qui changeront de gré ou de force, à cause des contraintes écologiques. Les élus locaux doivent sans attendre lancer les chantiers de la transformation. Le succès de ces chantiers complexes, parfois clivants, dépend en premier lieu de leur détermination, non de moyens supplémentaires. Les objectifs sont connus et clairs. Mais ils font appel à une « grammaire » nouvelle, qui réclame de la formation et du temps pour être acquise, entendue et acceptée. Les élus locaux disposent de nombreux leviers pour agir que la présente publication s'attache à illustrer.

Une boîte à outils pour (se) convaincre et mobiliser sur son territoire

Cet ouvrage s'inscrit dans la campagne du Shift Project et de ses partenaires à destination des élus et décideurs des territoires français. Il sélectionne et illustre – en s'appuyant sur nombre d'exemples locaux, d'infographies et de dessins – les défis et transformations à réaliser pour six types de territoires : Villes, Campagnes, Métropoles, Montagne, Littoral, et Outre-mer. Il propose des démarches adaptées aux nouveaux enjeux. Il plaide pour l'exemplarité des administrations territoriales et propose enfin un parcours type en 3 étapes pour bifurquer avant la fin du mandat (2026) :

- 1. Comprendre :** prendre le temps de comprendre et partager les enjeux;
- 2. Mobiliser :** bâtir un nouveau « projet de territoire » désirable, sobre et résilient;
- 3. Réorienter :** aligner toute son action sur la nouvelle vision et ses objectifs de résilience et de transition écologique.

Le changement climatique : enjeu vital de sécurité publique

Alors que le réchauffement global atteint déjà 1,1 °C, les aléas climatiques (sécheresses, vagues de chaleur, inondations, etc.) ravagent des écosystèmes et tuent aujourd'hui en France. Chaque territoire, chaque activité économique doit dès à présent s'adapter au réchauffement. Sans adaptation, nous nous enliserais dans la gestion de crises à répétition et serons incapables de réussir la transition écologique. Adaptation et atténuation du réchauffement climatique sont indissociables. Les engagements actuels des pays signataires de l'Accord de Paris sur le climat conduisent pour l'instant l'humanité vers un réchauffement de l'ordre de 3 °C en 2100. Face à un tel niveau de réchauffement, l'adaptation de nombre de territoires et d'activités sera impossible. La nécessité de nous adapter au changement climatique va nécessairement de pair avec l'accélération de la décarbonation de l'économie française.

Une opportunité de sortir de notre dépendance aux ressources fossiles

La crise énergétique dans laquelle l'Europe est entrée fin 2021 démontre la profondeur de notre dépendance aux énergies fossiles. Au-delà des tensions géopolitiques, l'Union européenne fait face à des limites physiques. L'approvisionnement pétrolier de l'Europe risque, dès la présente décennie, d'être contraint par le déclin géologique de régions pétrolières stratégiques pour l'Union. Avec 38 % des ménages chauffés au gaz et près de trois quarts des actifs utilisant la voiture au quotidien, la vulnérabilité des citoyens français est immense. Le coût de cette dépendance se révèle exorbitant, pour l'Etat, comme pour les entreprises. La crise est l'occasion d'amorcer concrètement la sortie des énergies fossiles. Une sortie inéluctable, qui doit s'accompagner de la mise en œuvre de politiques de sobriété intelligentes. Ne ratons pas cette occasion comme nous avons raté l'opportunité historique offerte par la mise à l'arrêt de l'économie française pendant l'épidémie de covid-19.

Une transformation porteuse d'innombrables bénéfices

Outre leur contribution aux objectifs nationaux, les actions locales d'adaptation et d'atténuation amélioreront la sécurité, mais aussi la qualité de vie et le bien-être des habitants. Moins de pollutions, une meilleure alimentation, moins de précarité énergétique, plus de marche et de vélo, des espaces publics favorisant le lien social : la transition écologique aura des effets bénéfiques directs sur la santé physique et mentale de la population. La résilience implique plus de coopération et de solidarité au sein du territoire, comme entre les territoires : elle peut devenir un projet commun fédérateur et enthousiasmant pour des concitoyens souvent désabusés ou désorientés.

Des défis complexes à mieux comprendre et à partager

La transition ne saurait s'accomplir dans l'approximation ou la demi-mesure. La mauvaise compréhension de notions telle que la neutralité carbone, la réduction de l'artificialisation, l'autonomie énergétique ou alimentaire, engendre des objectifs incohérents, voire nuisibles aux efforts collectifs. De la qualité de l'appropriation du diagnostic (et de sa gravité) découle l'ambition et la pertinence des réponses apportées. Cette compréhension aide à ramener des notions abstraites, comme le réchauffement climatique global, à des enjeux locaux concrets de sécurité et de bien-être. La formation de l'ensemble des élus et des agents de collectivité est une priorité. Le partage à l'ensemble des parties prenantes du territoire conditionnera la fécondité du dialogue, la compréhension et la qualité des arbitrages politiques.

1. The Shift Project, *Pétrole : quels risques pour les approvisionnements de l'Europe?* mai 2021.

2. MTE, *Facture énergétique des ménages quasi stable depuis 2006 : hausse des prix et gains d'efficacité se sont compensés*, janvier 2021.

3. INSEE, *La voiture reste majoritaire pour les déplacements domicile-travail, même pour de courtes distances* - Insee Première - 1835. Consulté le 4 octobre 2022.

4. FNE, *Primo-analyse des données irrigation de la statistique agricole 2020* mai 2022.

5. The Shift Project, *données CITEPA*, 2022

6. AdCF, *Contribution des intercommunalités aux objectifs climat-énergie*, 2021.

Un besoin de coordination et de coopération autour d'objectifs partagés

Les individus et les acteurs économiques n'attendent pas pour s'adapter aux évolutions en cours. L'absence de coordination et de coopération sur les territoires risque d'exacerber les rivalités pour l'accès aux ressources. On parle de « mal-adaptation » pour qualifier les actions qui améliorent la situation d'un acteur au détriment des autres. Exemple : l'accroissement de 15 % des surfaces agricoles irriguées en 10 ans, alors que l'accès à l'eau devient problématique. Seules des démarches collectives fixant des objectifs clairs et partagés au niveau territorial assureront le succès de la décarbonation et de l'adaptation des territoires.

Le manque de cohérence entre planification locale, régionale et nationale

Si la transition écologique doit être territorialisée, afin de tenir compte des spécificités de chaque territoire, une collectivité ne peut fixer seule ses objectifs, sans se soucier de sa contribution aux objectifs régionaux et nationaux. L'Etat doit clarifier ses attentes vis-à-vis des territoires, et établir une priorisation claire de l'usage des ressources limitées essentielles à la transformation de l'économie nationale. Des objectifs régionaux négociés entre l'Etat et les régions, tenant compte des spécificités locales, doivent être partagés et déclinés au niveau des intercommunalités. Celles-ci devront alors s'engager à les atteindre, en conservant une grande liberté d'action. Le développement d'une culture de l'évaluation, absente aujourd'hui, sera essentiel pour naviguer dans un monde incertain.

Les stratégies climatiques à revoir, pour mieux guider l'action locale

Conçues pour un monde stable, nos stratégies sous-estiment les conséquences du changement climatique, et oublient les crises susceptibles de survenir. L'intensification et la multiplication des aléas climatiques enraillent le bon fonctionnement de l'économie de nos territoires, et compliquent les efforts de décarbonation. Ainsi, sous l'effet conjugué des sécheresses et des crises sanitaires, la capacité de séquestration de carbone des forêts, sur laquelle repose l'atteinte de la neutralité carbone, a été divisée de moitié en 10 ans. L'aggravation du changement climatique impose une actualisation à la hausse de nos efforts de décarbonation. Or, seul un « Plan climat » territorial sur dix vise un objectif 2050 au moins égal à l'objectif national.

Un changement de trajectoire avant la fin des mandats municipaux !

Le mandat actuel sera le dernier mandat complet avant 2030, date à laquelle les émissions auront dû être divisées de moitié par rapport à 1990 (elles ont jusqu'ici baissé de 23 % seulement). Les élus locaux doivent dès maintenant ouvrir les chantiers permettant l'atteinte de cet objectif. Les connaissances et les expériences accumulées offrent une foule de pistes d'actions. Beaucoup ne nécessitent pas plus de moyens : il s'agit bien souvent de commencer par « arrêter de mal faire », c'est-à-dire d'aggraver les vulnérabilités en investissant dans des futurs obsolètes.



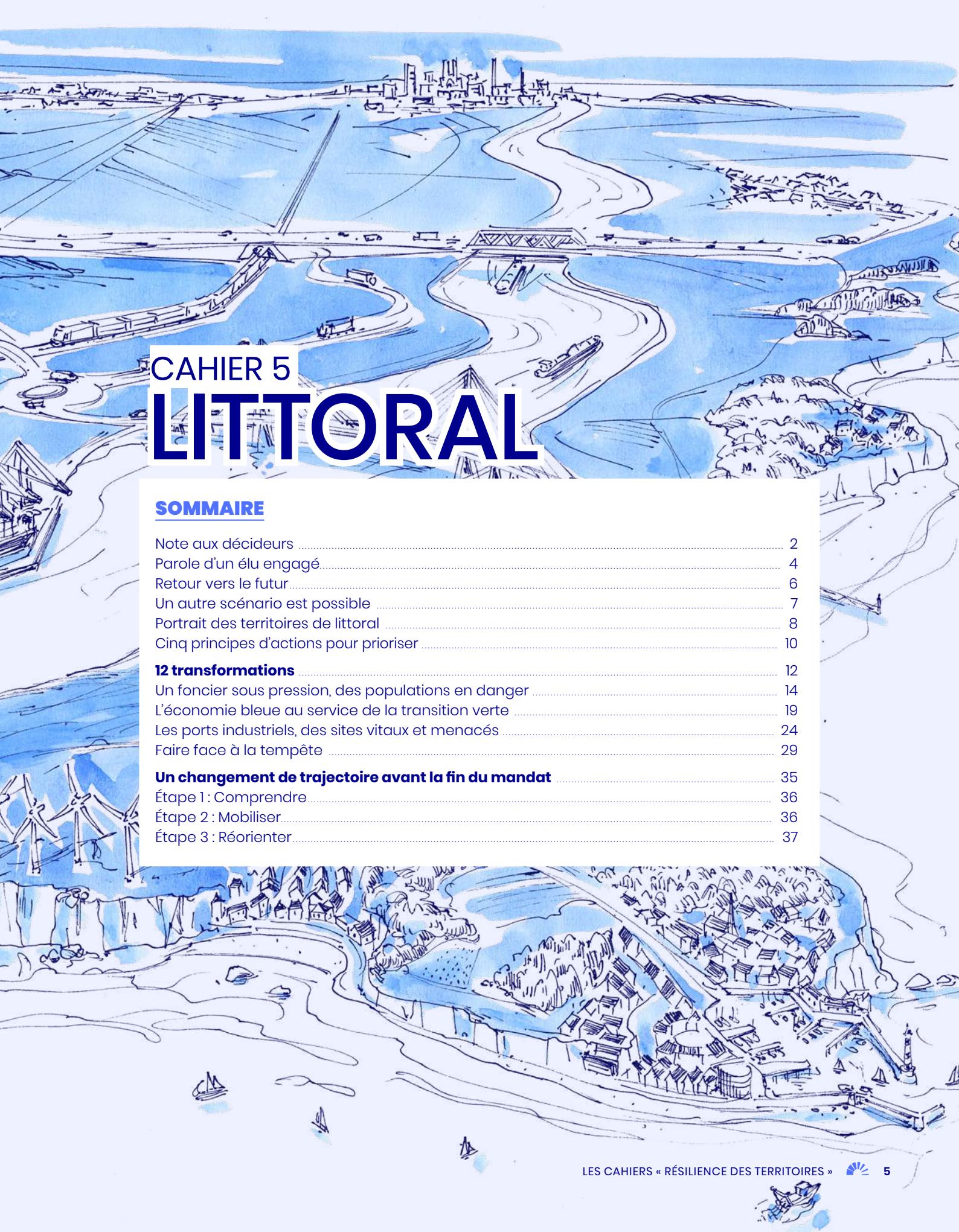
PAROLE D'UN ÉLU ENGAGÉ

« Les élus du littoral sont en première ligne des conséquences du changement climatique et de la nécessité d'organiser les transitions indispensables. Notre rôle de vigie nous impose la lucidité et la recherche constante d'équilibre entre réponse urgente et partage citoyen. Nos territoires ont la capacité de trouver des réponses adaptées à chacun de nos bassins de vie, si nous faisons le choix de l'explication, du respect et de l'innovation. »

Nos territoires littoraux innoveront déjà et nous devons saluer ceux qui se mobilisent et agissent pour protéger, unir et construire. Je ne crois ni au fatalisme ni au déni, et je sais que nous relèverons les défis qui s'imposent à nous en associant tous les acteurs, tous les talents et toutes les énergies. Il s'agit d'un défi démocratique. Nombreux seront ceux qui voudront bâtir des « scepticismes » anti-démocratiques adossés au déni, ou encore des « volontarismes » autoritaires justifiant d'agir face à l'urgence en s'exonérant de la volonté des peuples. Restons lucides et optimistes, et trouvons collectivement des solutions qui nous élèvent. »

ROBERT CRAUSTE

Maire du Grau-du-Roi (Gard) — Président de la Communauté de communes Terre de Camargue



CAHIER 5 **LITTORAL**

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Note aux décideurs | 2 |
| Parole d'un élu engagé | 4 |
| Retour vers le futur | 6 |
| Un autre scénario est possible | 7 |
| Portrait des territoires de littoral | 8 |
| Cinq principes d'actions pour prioriser | 10 |
| 12 transformations | 12 |
| Un foncier sous pression, des populations en danger | 14 |
| L'économie bleue au service de la transition verte | 19 |
| Les ports industriels, des sites vitaux et menacés | 24 |
| Faire face à la tempête | 29 |
| Un changement de trajectoire avant la fin du mandat | 35 |
| Étape 1: Comprendre | 36 |
| Étape 2 : Mobiliser | 36 |
| Étape 3 : Réorienter | 37 |

RETOUR VERS LE FUTUR

Belle journée de printemps 2031

Depuis que l'arrêté d'évacuation des logements côtiers a été prononcé par la justice, la commune vit un enfer. Les gens le savaient pourtant qu'ils allaient devoir partir. En réalité, la crise dure depuis des années. 2023 précisément, quand le zonage du risque d'érosion et de submersion est sorti. Depuis, ce n'est qu'une succession de crises. Celles d'abord des propriétaires, furieux de voir leurs biens menacés de perdre toute valeur, alors qu'à l'époque les prix de l'immobilier de cette commune littorale ne faisaient que flamber.

Une alliance incongrue a alors réuni les habitants permanents, habitués à pester contre les résidences secondaires et leurs effets délétères sur le prix du foncier, avec les riches investisseurs habitués à racheter maisons et immeubles pour en faire... des résidences secondaires ! Tous se sont alliés jusqu'à envahir la mairie et menacer physiquement les agents municipaux.

Les menaces et les manifestations n'ont vraiment cessé qu'avec la grande tempête de l'hiver 2025, lorsqu'un quart des bâtiments en proximité immédiate du littoral ont été submergés. Les gens ont continué à venir à la mairie, mais cette fois pour réclamer de l'aide. Heureusement, aucune victime n'a été à déplorer, et une formidable chaîne de solidarité s'est mise en place. Les élus ont même eu droit à un reportage et à des témoignages de reconnaissance dans le journal local.

Après cette tempête, une bonne partie des immeubles a été déclarée inhabitable : trop proches de la mer ou trop menacés par l'érosion qui a emporté des hectares de terrain... Les assurances et le contribuable ont payé une fortune pour calmer les esprits, et les bâtiments ont été progressivement abandonnés. Voilà des années qu'ils étaient occupés par quelques dizaines de squatteurs, jusqu'à l'arrêté d'expulsion mis en œuvre ce matin. Malheureusement, pour les équipements publics communaux, l'addition était aussi salée que les nappes phréatiques de la commune, et il a fallu faire des choix dans le budget municipal : adieu notre salle communale, adieu notre centre aéré et sa salle numérique flambant neuve.

L'intercommunalité a dû s'endetter sur 50 ans pour refaire les réseaux d'assainissement et d'eau potable qui avaient été détruits lors de la grande tempête et sans lesquels il n'était tout simplement plus possible de maintenir la population dans la commune. Autant vous dire que faire voter cette décision au Conseil communautaire n'était pas chose facile...

Les occupants illégaux, expulsés ce matin, étaient des personnes pauvres ou des saisonniers sans autre solution de logement. Certains travaillaient dans les hôtels et les restaurants de la côte, d'autres étaient employés dans les belles résidences de l'arrière-pays où les riches urbains viennent fuir les vagues de chaleur qui rendent leur cité invivable.

Leur expulsion, même pour des raisons de sécurité, va m'attirer les foudres de ces propriétaires qui comptent sur ces travailleurs précaires pour entretenir leurs propriétés en leur absence, c'est-à-dire la moitié de l'année. Espérons que la navette, mise en place pour les conduire jusqu'à leur centre d'hébergement temporaire situé à 30 km à l'intérieur des terres, ne manque pas de carburant !

UN AUTRE SCÉNARIO EST POSSIBLE

Face à la mer

C'est en 2023 que les choses ont vraiment commencé à bouger. Face à l'intensification des phénomènes climatiques extrêmes, l'intercommunalité a vraiment pris la mesure des menaces qui pesaient sur son territoire. Erosion, submersion, salinisation, ces termes jusqu'alors théoriques ont en quelques mois pris une signification bien tangible pour l'ensemble des habitants.

Notre maire, vice-présidente de l'intercommunalité, a fait preuve du courage politique qu'on avait attendu en vain de son prédécesseur. Avec son équipe, elle a travaillé sur un grand « Plan de résilience » bâti sur deux piliers: l'autonomie et l'adaptation. Les autres communes ont mis du temps à suivre le mouvement, surtout la station balnéaire de Saint-Marin-de-la-Mer, mais toutes ont fini par adhérer à ce plan.

Le premier volet consistait donc à rendre l'intercommunalité beaucoup moins dépendante d'approvisionnements extérieurs en énergie et en ressources. L'ensemble des bâtiments publics a été équipé de panneaux solaires photovoltaïques, de solaire thermique ou de petit éolien, et les bâtiments privés ont reçu des aides de la Région.

Toute construction neuve a été strictement encadrée par la collectivité. À partir de janvier 2024, impossible d'artificialiser la moindre parcelle: les espaces naturels « gorgés de vie » étaient soit plantés d'arbres aux racines profondes soit sanctuarisés pour préserver la biodiversité et lutter contre l'érosion des sols.

Comme le prix du foncier était rédhibitoire pour une partie des habitants, un statut de « résident permanent » a été mis en place pour rendre l'accès à la propriété quasi impossible à ceux qui ne vivaient pas sur la commune à l'année, et pour inciter les propriétaires de résidence secondaire à vendre.

L'activité touristique n'en a pas pour autant souffert: les hôtels affichent complet six mois par an. Il faut dire que les services tout compris avec navettes électriques gratuites depuis la gare et mise à disposition de vélos à assistance électrique ont attiré du monde!

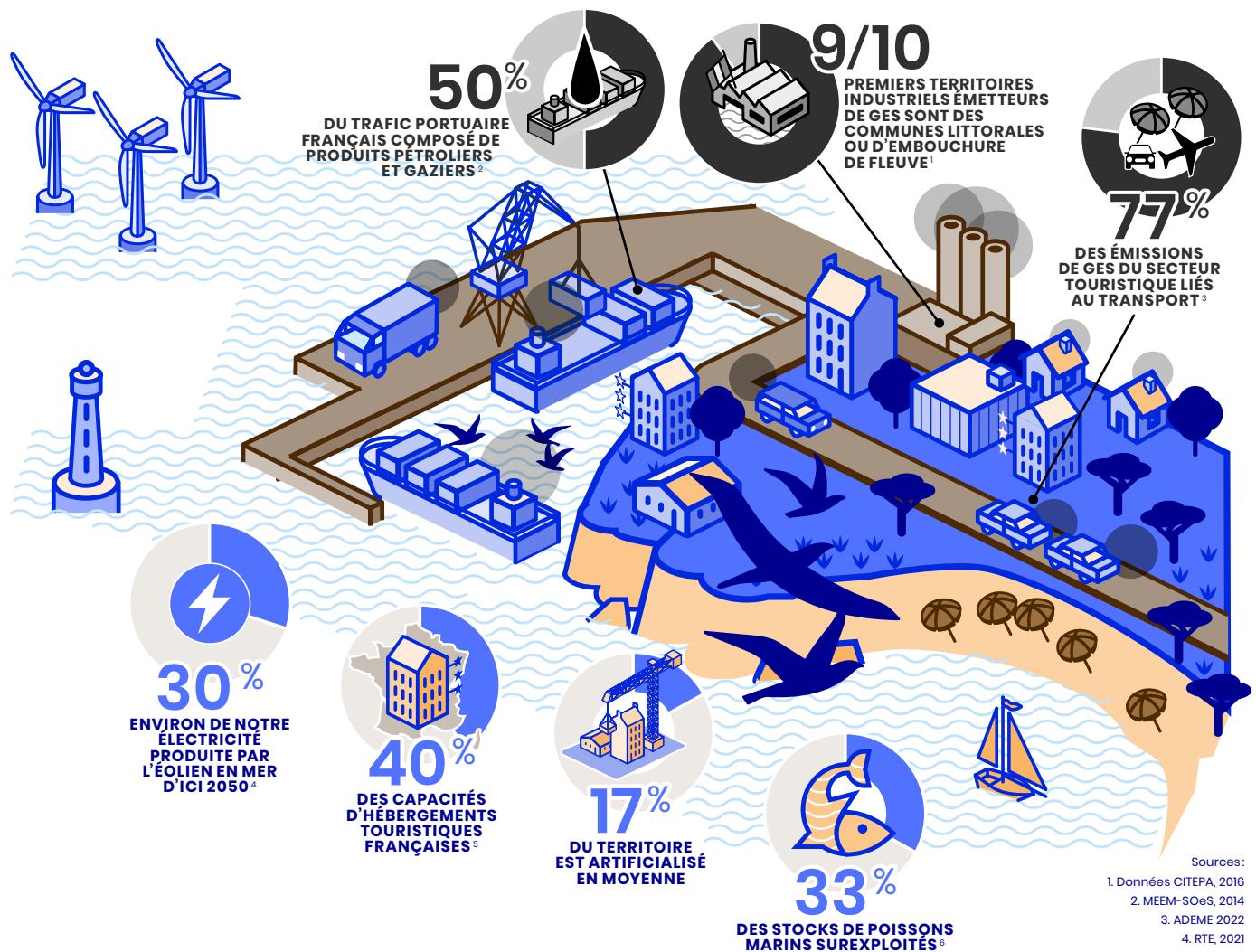
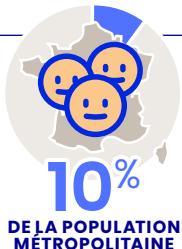
En second lieu, la commune a mis en place une stratégie d'adaptation pour protéger la côte face aux effets de plus en plus violents du dérèglement climatique. Un zonage précis a permis d'identifier les habitations « à haut risque » de submersion. Les habitants concernés ont été accompagnés pour trouver un autre logement. Ceux qui refusaient de partir ont été surpris par la tempête de 2025 qui a fait d'énormes dégâts, mais heureusement personne n'a été blessé. Pas facile de faire le deuil du monde d'avant... mais ils finiront bien par se rendre à l'évidence.

Les habitants ont naturellement été mis à contribution pour imaginer l'avenir de leur commune dans un climat instable. Le concours *Face à la mer* a été lancé pour recueillir des idées d'aménagement résilient sur les zones submersibles. Une petite fille de sept ans a ainsi proposé un prototype de bateau-école avec coque transparente pour faire de la science participative et assurer la continuité pédagogique même en cas d'inondation de l'école. Son projet est à l'étude.



PORTRAIT DES TERRITOIRES DU LITTORAL

Les territoires littoraux se caractérisent par leur attractivité résidentielle et touristique, leur grande vulnérabilité face au changement climatique et la dépendance aux énergies fossiles des économies touristiques et portuaires.



PORTRAIT DES TERRITOIRES DU LITTORAL

Un foncier sous pression

Les communes littorales concentrent 10 % de la population de métropole et 12 % des surfaces construites pour à peine 4 % de sa superficie totale¹. Deux fois et demie plus densément peuplés que la moyenne nationale, les littoraux accueillent 40 % des capacités d'hébergements touristiques françaises. L'usage des sols est particulièrement contraint sur les littoraux entre, d'une part, un front de mer protégé par la loi et de plus en plus vulnérable au risque climatique et, d'autre part, des espaces naturels et agricoles de plus en plus artificialisés sous pression résidentielle et touristique. Ces territoires abritent pourtant des espaces d'une richesse inestimable, comme les zones humides riches en biodiversité et en stock de carbone.

Des écosystèmes côtiers et marins fragilisés

La mer est un espace à préserver et un formidable réservoir de ressources pour les territoires littoraux et l'ensemble du territoire national, à condition de maîtriser les impacts environnementaux des activités en mer. La surpêche touche 33 % des populations de poissons dans le monde². Avec l'augmentation de la température de l'eau et l'acidification des océans, le changement climatique vient porter atteinte à des écosystèmes côtiers et marins déjà fragilisés par la surexploitation, l'urbanisation et les pollutions. Le développement des énergies renouvelables marines, l'éolien en mer en premier chef, sera essentiel à l'atteinte de nos objectifs de production électrique.

En première ligne face à la tempête

À horizon du siècle, le niveau de la mer risque de s'élever de 82 cm supplémentaires en moyenne, voire beaucoup plus en cas de fonte rapide de la calotte antarctique. Cette évolution est irréversible³. Les submersions marines ou le recul du trait de côte sous l'effet de l'érosion n'ont rien de nouveau, mais l'élévation du niveau de la mer augmentera fortement la vulnérabilité

des territoires littoraux à ces aléas. Articuler l'urgence de la gestion de crise à la poursuite d'objectifs de long terme devient un enjeu vital pour les littoraux, véritables poissons pilotes des stratégies de résilience.

Les ports industriels menacés par le changement climatique et la décarbonation

Les grands ports représentent des interconnexions stratégiques avec le reste du monde. En raison de cette ouverture, les territoires littoraux concentrent un grand nombre d'activités industrielles. Neuf des dix communes les plus émettrices de GES venant de l'industrie sont littoriales ou d'estuaire. Le contexte de changement climatique, de décarbonation et de potentiel démondialisation des flux marchands bouleversera l'équilibre des grands ports industriels et de leur territoire d'accueil. Les hydrocarbures représentent à eux seuls près de 50 % du trafic portuaire français en tonnage⁴.

Des territoires littoraux inégalement vulnérables

Le type de côte et l'urbanisation en zones basses et zones hautes ont une grande influence sur la vulnérabilité des territoires littoraux. La forme de l'arrière-pays (plus ou moins urbanisé) et des relations avec ce dernier nécessitent également des stratégies de résilience spécifiques adaptées.

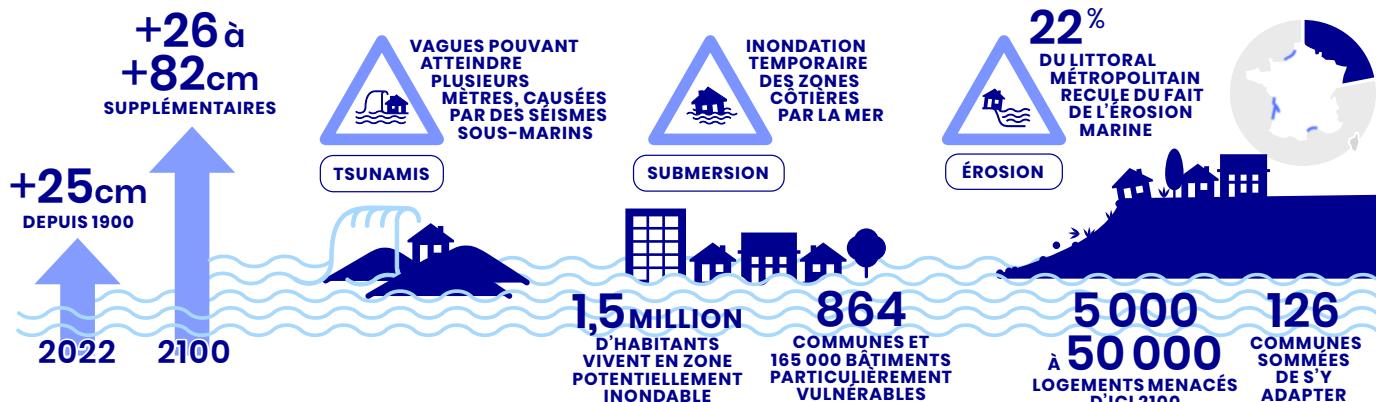
1. ONERC, *Le littoral dans le contexte du changement climatique*, 2015.

2. IPBES, *Résumé à l'intention des décideurs du rapport de l'évaluation mondiale de l'IPBES de la biodiversité et des services écosystémiques*, 2019.

3. Gonéri Le Cozannet, *Élévation du niveau de la mer: Quels littoraux voulons-nous pour demain?* The Conversation. Consulté le 13 août 2022.

4. notre-environnement.gouv.fr, *Traffic de marchandises dans les ports français en 2014 et évolution depuis 1997*. Consulté le 29 septembre 2022.

La vulnérabilité des littoraux aux aléas marins aggravée par le changement climatique



Source : The Shift Project, données MTE

Cinq principes d'action pour prioriser

Tout au long de ce cahier sont proposées des transformations illustrées de leviers d'actions et d'exemples locaux inspirants. Loin d'être exhaustives, ces transformations répondent à cinq principes d'actions pour prioriser et arbitrer sur son territoire.



Arrêter d'aggraver le problème

Renoncer aux projets ne s'inscrivant pas dans la vision d'un territoire décarboné et d'un réchauffement global de 1,5 °C en 2050

Avant de se précipiter sur de nouvelles actions, un inventaire rigoureux de l'action territoriale permet d'éviter les actions qui contribuent à enfermer le territoire dans une trajectoire incompatible avec un monde post-carbone. Il s'agit de faire preuve de discernement en se projetant dans le long terme, en anticipant la fin des énergies fossiles et les effets du changement climatique. Le besoin auquel répond ce projet aura-t-il encore un sens en 2050 si sa durée de vie l'excède ? Le projet risque-t-il de rendre le territoire plus dépendant aux énergies fossiles ? Le projet reste-t-il viable face aux effets d'un réchauffement global de 1,5 °C en 2050 et plus au-delà ? Ce premier principe concerne, en particulier, les projets d'infrastructures, structurant et coûteux, conçus pour des dizaines d'années¹. Autour d'une infrastructure nouvelle se développe inévitablement un écosystème d'acteurs et d'usagers. Eviter un projet utile à quelques acteurs mais obsolète dans un monde post-carbone sera toujours moins coûteux politiquement, économiquement et socialement que de fermer une infrastructure désormais ancrée dans l'économie et la vie du territoire.



Commencer maintenant ce qui prend du temps

Amorcer les chantiers structurants et les transitions ayant les plus grandes inerties

La transformation d'un territoire est soumise à certains pas de temps incompressibles que ce soit en raison de la nature des éléments à transformer ou encore des ressources (financières, physiques ou humaines) allouables. Ces chantiers de long cours doivent être amorcés le plus tôt possible. Il en est ainsi de l'adaptation des forêts qui ne peuvent être transformées que graduellement sans porter atteinte aux équilibres écologiques, du renouvellement du parc automobile limité par la production annuelle de véhicules, ou encore du chantier de la rénovation thermique du bâtiment dépendant du nombre de professionnels compétents. Les changements de comportement sont eux-mêmes marqués par une forte inertie. La mise à disposition des alternatives et des infrastructures adéquates est primordiale pour ouvrir la voie à leur généralisation.

1. Carbone 4, *Le rôle des infrastructures dans la transition bas-carbone et l'adaptation au changement climatique de la France*, décembre 2021.

CINQ PRINCIPES D'ACTIONS



Maximiser l'efficacité et les co-bénéfices

Commencer par les actions les plus efficaces et aux co-bénéfices importants pour engager la transformation

En matière de résilience territoriale comme pour les objectifs climatique, la trajectoire compte autant que le point d'arrivée. Plus un territoire s'y prend tôt pour limiter ses émissions de GES, moins les émissions cumulées seront importantes à horizon 2050. Plus vite un territoire réduit sa dépendance aux énergies fossiles, plus il sera résilient aux crises énergétiques déjà présentes. Les territoires doivent s'attaquer aux gisements d'émissions les plus importants en cherchant à maximiser le rapport coût-bénéfice carbone de leur action, sans disperser leurs moyens sur des dispositifs aux bénéfices secondaires. Prioriser les actions présentant des co-bénéfices pour les écosystèmes ou la population générera une dynamique favorable à la transformation du territoire.



Privilégier les actions contribuant aux objectifs partagés

Choisir l'action en fonction des liens de solidarité et de coopération entre territoires et en fonction de la contribution de ses ressources propres aux objectifs partagés

Aucun territoire n'a à gagner à voir se déliter les territoires voisins. L'identification des interdépendances entre territoires permettra d'investir prioritairement sur les infrastructures et les réseaux essentiels à la sécurité du plus grand nombre. Les instances de gouvernance des ressources en partage (eau, forêt, etc.) doivent être renouvelées ou créées afin de permettre d'arbitrer leur répartition et d'en faire évoluer les modes de gestion. Les collectivités disposant de ressources essentielles à l'atteinte des objectifs de décarbonation nationaux doivent porter une attention particulière à leur entretien et à leur usage.



Anticiper pour pouvoir prendre appui sur les crises

Planifier dès aujourd'hui les transformations les plus ambitieuses pour tenir le cap et naviguer dans un environnement incertain

Ambitieuse dans ses objectifs, la planification territoriale doit être pragmatique dans la temporalité et les actions menées à court terme. Certains objectifs pourront paraître hors d'atteinte dans les conditions actuelles. Leur formulation claire envoie néanmoins un signal aux acteurs du territoire et prépare le terrain pour rehausser l'ambition des actions quand le contexte sera plus favorable.

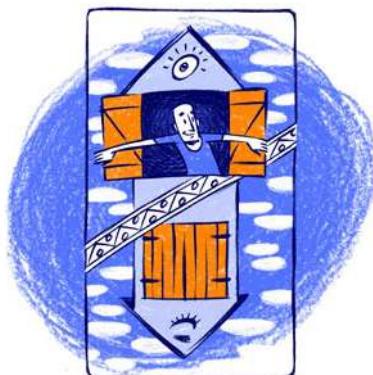
Face à l'instabilité croissante, la préservation des liens sociaux et d'un dialogue serein est essentielle. Il ne faut pas renoncer à agir, mais agir de manière tactique. Certaines actions se heurteront à des murs juridiques, politiques et économiques. Les territoires sont embarqués dans un processus de transformation inédit et non balisé qui ne se fraiera un chemin qu'au fil des blocages qui seront repoussés ou contournés de manière itérative.

Les crises locales ou nationales et l'évolution du cadre réglementaire précipiteront certaines évolutions. *A minima*, elles constitueront des moments de remise en question, de sortie des acteurs de leurs habitudes, propices à les embarquer dans une nouvelle direction. Mais pour être capable de garder le cap en dépit des urgences et des crises, encore faudra-t-il avoir anticipé et préparé les transformations via une planification rigoureuse et souple en amont.

UN FONCIER SOUS PRESSION, DES POPULATIONS EN DANGER



Résister
à l'étalement urbain



Faciliter l'accès
au logement
pour les actifs du littoral



Préserver les espaces
agricoles, naturels
et forestiers

L'ÉCONOMIE BLEUE AU SERVICE DE LA TRANSITION VERTE



Pêcher mieux
pour pécher moins !



Inventer un tourisme
balnéaire plus durable



Valoriser les énergies
marines au profit
des territoires littoraux

LES PORTS INDUSTRIELS, DES SITES VITIAUX ET MENACÉS



Décarboner des industries aussi polluantes que stratégiques



Anticiper et accompagner la reconversion des emplois les plus carbonés



Adapter les ports français au dérèglement climatique et à la décarbonation

FAIRE FACE À LA TEMPÊTE



Réorienter les investissements vers les zones les moins exposées



Revoir les dispositifs de protection et de gestion des crises



Saisir la crise comme une opportunité de se transformer



UN FONCIER SOUS PRESSION, DES POPULATIONS EN DANGER



Résister à l'étalement urbain

Malgré leur attractivité, les territoires littoraux doivent stopper les projets d'urbanisation extensive au risque d'accroître encore les menaces pesant sur leur population.

Le littoral français est pris en étau: d'un côté, la montée des eaux et les risques d'érosion et de submersion, de l'autre, l'attractivité résidentielle et touristique¹. L'espace littoral est limité par le front de mer tandis que l'urbanisation du littoral est aujourd'hui contrainte à des fins de préservation des espaces naturels. Les espaces disponibles dans l'arrière-pays connaissent des dynamiques de construction importantes. L'artificialisation des terres et la densité de construction de logements sur le littoral sont respectivement 2,6 et 2,7 fois plus importantes qu'au niveau national². Le changement climatique accroît les risques d'érosion et de submersion qui pesaient déjà sur le littoral. Cette pression supplémentaire soulève la délicate question de l'éventuelle relocalisation de populations et d'infrastructures.

Leviers d'action

- ▶ Limiter strictement l'urbanisation via le PLU.
- ▶ Mener une politique de désimperméabilisation des sols et de renaturation pour faire face aux aléas climatiques.
- ▶ Soumettre les projets accentuant l'attractivité du territoire (transports, loisirs etc.) aux citoyens en mettant au débat les bénéfices pour les habitants et les coûts écologiques.

+ Reconquête et qualité urbaine du centre ancien dégradé

Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)

- Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQD).
- 30 millions d'euros sur cinq sites pour objectifs:
 - traitement des îlots (éradication de l'insalubrité, sécurité incendie, résorption de la vacance)
 - logements de qualité et mixité sociale
 - mise en valeur et respect du patrimoine
 - qualité environnementale et efficacité énergétique
 - aménagement de proximité
 - développement de l'activité économique commerciale et de services.

+ Une expérimentation unique d'habitat flottant

Gruissan (Aude)

- 35 habitations flottantes ou Lodgeboats à la location saisonnière dans l'avant-port
- Alliance public-privée: office de tourisme, Ville de Gruissan et investisseurs
- Initiative inspirée par des missions d'études au Danemark et en Hollande
- Fabrication française des Lodgeboats
- Gruissan, 5 000 habitants à l'année, 850 000 touristes, 3,8 millions de nuitées

+ Formuler une vision commune d'aménagement

CA du Pays-Basque, (Pyrénées-Atlantiques)

- Elaboration de la Charte d'aménagement et de développement durable du Pays Basque.
- Engagement politique transpartisan sur les politiques communautaires et communales et cassant les silos.
- Deux objectifs:
 - Préciser les caps stratégiques de la vision d'aménagement à l'échelle du Pays Basque, portant les valeurs communes.
 - Préciser les engagements territorialisés, « sur mesure »



Faciliter l'accès au logement pour les actifs du littoral

Les problèmes d'accès au logement creusent les inégalités, entérinent le recours quotidien à l'automobile et contribuent à l'artificialisation.

Au-delà des saisonniers dont le logement est une problématique récurrente, de nombreux travailleurs littoraux fuient les prix élevés de l'immobilier littoral pour se loger dans les terres.

Le bâti existant sur le littoral est abondant mais souvent tourné vers des usages de loisir: le nombre de lits touristiques est 163 fois plus élevé dans les communes littorales que sur le reste du territoire national. Les résidences secondaires y sont aussi surreprésentées³. Les collectivités ne disposent que d'une faible réserve foncière pour développer de nouveaux logements sur des espaces par ailleurs très réglementés. L'artificialisation des terres devant être limitée, une part des hébergements touristiques et des résidences secondaires devrait être réorientée vers le logement des populations locales.

Leviers d'action

- ▶ Réorienter durablement des logements touristiques vers le logement longue durée.
- ▶ Réglementer pour inciter à la location longue durée (un logement loué en courte durée, un logement équivalent en longue durée).
- ▶ Trouver de nouveaux usages aux bâtis existants, en commençant par le bâti communal en période estivale et par le bâti touristique en hiver.

- + **Dissocier foncier et bâti contre la spéculation immobilière et la désertification**
Banca (Pyrénées-Atlantiques)
 - 20 % de maisons vacantes, abandon ou coût exorbitant de certaines maisons.
 - 1^{er} Bail Réel Solidaire signé par une famille et l'Organisme Foncier Solidaire (OFS) EPFL Pays Basque
 - Acquisition et réhabilitation d'une maison par l'OFS qui reste propriétaire foncier.
 - Acquisition des droits de propriété bâtie par la famille et signature d'un bail réel solidaire de 99 ans
 - Cumul emprunt + redevance très accessible
- + **Lutter contre la perte de ses actifs en créant des logements sociaux**
Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)
 - Départ des actifs en raison du coût de l'immobilier et également urbain sur les territoires voisins
 - Plus de 45 % de résidences secondaires
 - Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de 4 ha pour bâtir un nouveau quartier Kleber
 - 268 logements sociaux, 2000 m² de bureaux, 1000 m² de pôle médical, 1900 m² de surfaces commerciales + aménagements voirie, espaces verts
- + **Loger les saisonniers dans l'internat du lycée**
Dinard (Ille-et-Vilaine)
 - Mise à disposition par le Lycée hôtelier de l'internat en juillet et en août comme résidence pour saisonniers
 - Prestataire pour la gestion de cet espace: gestion locative, surveillance, assurances...
 - Convention de partenariat fixant à 75 € la semaine pour les saisonniers.



Préserver les espaces agricoles, naturels et forestiers

Des espaces naturels restaurés et une agriculture nourricière locale adaptée au réchauffement climatique serviront la résilience locale et le bien-être des habitants.

La résilience alimentaire des territoires littoraux est souvent limitée en raison de l'importante densité de population et de la faiblesse des espaces dédiés à l'agriculture⁴. Le modèle d'agriculture spécialisée et les pressions écologiques croissantes comme la salinisation des nappes phréatiques aggravent la situation. Les pics de fréquentation saisonniers ajoutent une vulnérabilité au système alimentaire qui doit être capable de satisfaire une population démultipliée une partie de l'année. L'agriculture, mais aussi la pisciculture et l'aquaculture doivent se diversifier pour répondre au besoin de la population locale et ainsi réduire la dépendance des territoires aux approvisionnements lointains. Ce développement ne doit pas empiéter sur les zones humides ou les forêts littorales. Riches en biodiversité et stockant d'importantes quantités de carbone, ces espaces naturels participent de la défense des territoires littoraux face au changement climatique. Leur préservation, voire leur restauration est une priorité.

Leviers d'action

- ▶ Orienter les espaces agricoles locaux vers une production diversifiée à destination de la demande locale via la commande publique.
- ▶ Préserver et restaurer les zones humides (biodiversité, stockage carbone, défense contre la submersion).
- ▶ Adapter les forêts et les pratiques sylvicoles aux risques de tempête, à la sécheresse et aux incendies.

+ Les espaces naturels, un atout pour le bien-être des habitants et pour l'économie locale

Agglo Hérault Méditerranée (Hérault)

- La préservation des espèces et des espaces naturels: facteur de qualité de vie, moteur de l'activité économique
- Environ un quart du territoire Espaces Naturels Sensibles
- 12 sites Natura 2000 dont 3 aires marines protégées et 2 réserves naturelles
- Sites gérés par l'Agglo : nettoyage, surveillance, suivis scientifiques, animations grand public

+ Un rechargement artificiel des nappes pour éviter le biseau salé

Hyères (Var)

- Quand les réserves d'eau douce passent sous le niveau de la mer, l'eau salée s'infiltra et rend l'eau douce impropre
- Inéluctable avec la montée des eaux marines et la faible recharge des nappes liées au changement climatique
- Projet de recharge, à Hyères, d'une nappe d'eau douce:
 - Pompage en hiver de l'eau d'un cours d'eau voisin
 - Transport jusqu'à un bassin de ré-infiltration naturelle au-dessus de la nappe
- Le maintien d'un niveau d'eau suffisant pour repousser les intrusions marines

+ Pour une alimentation locale, de qualité et accessible

Sète Agglopole Méditerranée (Hérault)

- PAT, quatre axes:
 - Développer une agriculture vivrière.
 - Structurer la chaîne alimentaire du territoire, de la production à la consommation finale
 - Promouvoir l'agroécologie, la valorisation des déchets alimentaires et l'économie d'eau
 - Réduire la précarité alimentaire et rendre accessibles les produits de qualité: antigaspi, jardins partagés...

RESSOURCES

Pour retrouver toutes nos ressources en ligne, scannez le QR code



Ici & maintenant

- + **Reconquête et qualité urbaine du centre ancien dégradé**
Bayonne (Pyrénées-Atlantiques)
- + **Une expérimentation unique d'habitat flottant**
Gruissan (Aude)
- + **Formuler une vision commune d'aménagement**
agglo Pays-Basque (Pyrénées-Atlantiques)
- + **Dissocier foncier et bâti contre la spéculation immobilière et la désertification**
Banca (Pyrénées-Atlantiques)
- + **Lutter contre la perte de ses actifs en créant des logements sociaux**
Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)
- + **Loger les saisonniers dans l'internat du lycée**
Dinard (Ille-et-Vilaine)
- + **Les espaces naturels, un atout pour le bien-être des habitants et l'économie locale**
Agglo Hérault Méditerranée (Hérault)
- + **Un rechargement artificiel des nappes pour éviter le biseau salé?**
Hyères (Var)
- + **Pour une alimentation locale, de qualité et accessibles**
Le PAT, Sète Agglopôle Méditerranée (Hérault)

Pour aller plus loin

- + **Quel littoral pour demain ? Vers un nouvel aménagement des territoires côtiers,**
Rapport de Stéphane Buchou, Député de Vendée, Assemblée Nationale, 2019
- + **La protection des dunes une histoire qui a de l'avenir !**
Histoire des techniques de protection des dunes depuis le XIX^e siècle, ONF, 2019
- + **Immobilier et climat : le marché français face à l'élévation du niveau de la mer**
Étude, Callendar-Climate-intelligence, février 2022
- + **Les résidences secondaires du littoral, facteur de tension sur le logement dans certaines zones**
Étude INSEE analyses Nouvelle-Aquitaine, 2022

Sources

- 1, 4. **ONERC**, *Le littoral dans le contexte du changement climatique*, 2015
2. **Stéphane Buchou**, Député de Vendée *Quel littoral pour demain ? Vers un nouvel aménagement des territoires côtiers adapté au changement climatique* Assemblée Nationale, 2019
3. **INSEE** *La France et ses territoires*, 2021.

L'ÉCONOMIE BLEUE AU SERVICE DE LA TRANSITION VERTE



Pêcher mieux pour pécher moins !

Des activités de pêches moins intensives et décarbonées doivent permettre de préserver la biodiversité marine face à la dérive climatique et aux pratiques actuelles.

La pêche et la destruction directe des écosystèmes sont les premières causes d'effondrement de la vie marine devant le changement climatique et les pollutions⁴. 33 % des stocks de poisson marin sont aujourd'hui considérés comme surexploités : la réduction du niveau de prise des espèces en danger est inévitable. Envisagée comme substitut à la pêche pour satisfaire une demande mondiale croissante, la pisciculture participe souvent indirectement de la surpêche en raison des captures réalisées pour nourrir les poissons d'élevage. Les habitudes de consommation devront évoluer pour privilégier des espèces moins menacées, et souvent moins prisées. La promotion d'une pêche artisanale moins destructrice des milieux réduira la pression sur les écosystèmes marins tout en permettant de capter une plus grande valeur ajoutée localement. L'électrification des bateaux et la mutualisation du matériel et des bâtiments permettront de réduire l'empreinte carbone de l'activité de pêche.

Leviers d'action

- ▶ Améliorer et diffuser la connaissance des stocks d'espèces marines et de leur évolution face au changement climatique
- ▶ Travailler avec les restaurateurs et les pêcheurs pour promouvoir des espèces non menacées.
- ▶ Mutualiser du matériel et des capacités de transformation/stockage.

⊕ Moins de pêche, plus de transformation des produits de la mer

La Rochelle (Charente-Maritime)

- Construction du port de Chef de Baie en 1994 pour 12000 tonnes de poissons par an
- Aujourd'hui, les bateaux rochelais ramènent 2000 tonnes par an
- Mais 20000 tonnes de poissons transitent en provenance des ports voisins pour y être transformés
- Les entreprises de mareyage et de transformation parmi les plus grosses en France et en Europe
- Moins de bateaux mais plus de camions de transport

⊕ Une feuille de route commune entre pêcheurs professionnels et Parc Marin du Golfe du Lion

Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)

- Feuille de route 2021 de la pêche professionnelle.
- Trois objectifs clés :
 - Connaître: le suivi des débarquements et de nouvelles pratiques de pêche de l'oursin comestible
 - Protéger: en limitant le développement du crabe bleu et en créant une filière de recyclage des filets usagés
 - Accompagner: la signalisation des engins de pêche et la valorisation des produits de la mer.

⊕ Des aides financières pour compenser les nouveaux quotas de pêche

Noirmoutier (Vendée)

- De nouveaux quotas de pêche Union Européenne en décembre 2021 prévoient moins 36 % de production de sole
- À Noirmoutier, la sole représente environ la moitié du chiffre d'affaires des pêcheurs
- À Noirmoutier, la ministre déclare la nécessité d'une transformation totale de la filière pêche, mais annonce seulement un plan de compensation financière pour les professionnels impactés.



Inventer un tourisme balnéaire plus durable

Le tourisme balnéaire restera structurant pour les territoires littoraux, s'il parvient à se décarboner.

Le tourisme balnéaire est aujourd'hui fortement carboné, il dégrade le quotidien des habitants à travers les pollutions et embouteillages associés et contribue à la dégradation des écosystèmes. Le transport représente 77 % des émissions de GES totales du tourisme selon l'ADEME, les touristes étrangers représentant eux-mêmes 80 % de ces émissions⁵. Le premier levier de décarbonation du tourisme est donc d'attirer une population de vacanciers au niveau régional ou national et de ne plus rechercher une attractivité internationale. Travailler à réduire la dépendance à la voiture pour la longue distance puis localement permettra des économies bénéficiant aux vacanciers comme à l'économie locale. Les pics de fréquentation des territoires littoraux posent également des défis pour les services locaux. Gestion des déchets, approvisionnement en eau ou encore fonctionnement des infrastructures sont temporairement mis à rude épreuve. Cette pression ne sera durablement résorbée que par une baisse de la fréquentation touristique des sites les plus à risque ou par un étalement de la fréquentation sur l'année. Dans l'expérience touristique, des propositions sobres comme le zéro-déchet, le recyclage, le vélo ou les repas végétariens doivent devenir la norme.

Leviers d'action

- Améliorer l'intermodalité des gares pour permettre aux touristes de rejoindre facilement leur lieu de vacances.
- Installer des pistes cyclables sécurisées et ombragées entre les espaces touristiques du littoral, les commerces et les lieux d'hébergements.
- Promouvoir la réduction des consommations et l'économie circulaire, les habitats légers (tiny house, mobile home, etc.) à faible emprise au sol.

+ Transformer les eaux usées en eau potable

Les-Sables d'Olonne, Agglomération (Vendée)

- Dépendance du territoire à 90 % des eaux de surface (30 % en France)
- Rejet en mer des eaux usées après épuration
- Projet expérimental unique en France, opérationnel en 2027:
- Traitement complémentaire dans une station d'affinage des eaux usées sortant de la station d'épuration.
- Retour à la rivière avant stockage dans une retenue/lac.
- Envoi de l'eau du lac dans le circuit classique de traitement d'eau potable.

+ Réserver certains sites pour éviter la surfréquentation

Parc National des Calanques (Bouches-du-Rhône)

- Printemps 2022, expérimentation d'une jauge dans la calanque de Sugiton
- Réservation obligatoire pour accès au bord de l'eau
- Jauge fixée à 500 ou 600 personnes en mars-avril contre 2500 visiteurs par jour habituellement
- Stratégie globale de « démarketing » montrant par exemple des photos de criques bondées
- L'île de Porquerolles a mis en place un système similaire de jauge et de réservation durant l'été

+ Du tourisme de masse à la destination d'excellence

CdC du Cap Corse (Haute-Corse)

- Objectif: insérer le développement touristique dans une économie circulaire dans un espace naturel protégé avec des habitants qui le font vivre.
- Nouvel itinéraire de 90 km de la mer à la montagne passant par les villages.
- Itinéraire conçu, en étapes, pour valoriser le patrimoine, de viser le hors saison et le tourisme de proximité, de sensibiliser et d'informer le public sur la protection de l'environnement.



Valoriser les énergies marines au profit des territoires littoraux

Le développement des énergies renouvelables marines est une condition *sine qua non* de la transition énergétique à l'échelle nationale.

Selon les différents scénarios de prospective, le rythme actuel de construction de projets éoliens en mer devra être multiplié par 10, voire par 30 pour tenir nos objectifs climatiques⁶.

Ce développement sera nécessaire quels que soient par ailleurs les choix faits en matière d'énergie nucléaire ou d'éolien terrestre. L'importance de l'enjeu ne doit pas occulter l'implication (y compris en termes de retombées financières) des acteurs du territoire pour mener à bien ces projets et assurer leur acceptabilité. Bien menés, ces projets de production d'énergies renouvelables marines pourront contribuer à diffuser les enjeux de transition écologique sur le territoire et à créer de nouveaux emplois permettant la mutation des activités professionnelles.

Leviers d'action

- ▶ Associer populations locales, acteurs du tourisme, pêcheurs et l'ensemble des acteurs du littoral avant même la conception d'un projet.
- ▶ Identifier les espaces de développement les plus pertinents et les synergies entre projets ou secteurs économiques.
- ▶ Travailler avec les organismes de formations pour développer une main d'œuvre compétente locale.

+ Favoriser l'insertion professionnelle autour du Parc éolien en mer de Fécamp

Fécamp-Caux-Littoral Agglo (Seine-Maritime)

- Le raccordement du Parc éolien en mer: un projet innovant d'envergure
- 50 km à la fois sous-marin et sous terrain
- Implication de l'Agglo auprès des entreprises pour faciliter l'accès à l'emploi
- 25 000 heures d'insertion inscrites dans les clauses d'insertion des appels d'offres

+ Un site unique en France d'essai hydronautique à l'échelle 1

Paimpol (Côtes d'Armor)

- Site de test mis en place par EDF, accueil depuis 2019 d'entreprises testant leur prototype
- Conditions idéales pour tester en conditions réelles des machines à l'échelle 1
- Financement européen InterReg Manche grâce au projet TIGER (Tidal Stream Industry Energiser)

RESSOURCES

Pour retrouver toutes nos ressources en ligne, scannez le QR code



Ici & maintenant

- + Moins de pêche, plus de transformation des produits de la mer
La Rochelle (Charente-Maritime)
- + Une feuille de route commune entre pêcheurs professionnels et Parc Marin du Golfe du Lion
Argelès-sur-Mer (Pyrénées-Orientales)
- + Des aides financières pour compenser les nouveaux quotas de pêche
Noirmoutier (Vendée)
- + Transformer les eaux usées en eau potable
Les-Sables-d'Olonne, Agglomération (Vendée)
- + Réserver certains sites pour éviter la surfréquentation
Parc National des Calanques (Bouches-du Rhône)
- + Du tourisme de masse à la destination d'excellence
CdC du Cap Corse (Haute-Corse)
- + Favoriser l'insertion professionnelle autour du Parc éolien en mer de Fécamp
Fécamp-Caux-Littoral Agglo (Seine-Maritime)
- + Un site unique en France d'essai hydrolien à l'échelle 1
Paimpol (Côtes-d'Armor)

Pour aller plus loin

- + Concertation & Énergies renouvelables pour des projets intégrés au territoire, France Nature Environnement-PACA, Janvier 2021
- + Un plan d'action actualisé pour une économie bleue durable, résiliente et compétitive dans la région atlantique de l'Union européenne
Communication de la Commission au Parlement européen, Commission européenne, 2020
- + Communautés résilientes – un guide pour l'avenir des zones côtières
Guide 23, FARNET, Commission européenne, 2021
- + État du développement de l'éolien en mer en France
site du Ministère de la transition écologique

Sources

4. IPBES Résumé à l'intention des décideurs du rapport de l'évaluation mondiale de l'IPBES de la biodiversité et des services écosystémiques, 2019.
5. ADEME Presse Le tourisme durable en France : un levier de relance écologique. Consulté le 26 septembre 2022.
6. RTE Parcs éoliens en mer : RTE développe le réseau électrique de demain. Consulté le 27 septembre 2022.



LES PORTS INDUSTRIELS, DES SITES VITIAUX ET MENACÉS



Décarboner des industries aussi polluantes que stratégiques

Déterminantes pour bâtir la résilience de la France, les industries des zones portuaires doivent être accompagnées dans l'accélération de leur décarbonation.

Les sites industriels les plus émissifs sont sur-représentés sur les littoraux. Il s'agit le plus souvent d'industries lourdes, sidérurgiques ou pétrochimiques. Les leviers de progrès continu permettront d'assurer 40 % de la décarbonation de l'industrie tandis que les leviers de rupture technologique (recours à l'hydrogène vert, captation carbone, recyclage chimique, etc.) permettront, au mieux, d'assurer 40 % supplémentaires. Ces ruptures technologiques restent un pari, et un pari insuffisant puisque seuls des efforts de sobriété permettront d'assurer les 20 % de décarbonation restants⁷. Cette diminution de la production dans certains secteurs sera anticipée et préparée par les industriels ou subie lorsque la demande de leurs clients, eux-mêmes soumis à des impératifs de décarbonation, fléchira. Notons que des efforts supplémentaires en matière de sobriété seront peut-être nécessaires si les progrès techniques ne sont pas au rendez-vous. Dans tous les cas, la qualité de la coopération entre les entreprises et avec les parties prenantes sera déterminante. Ces sites resteront nécessaires pour concevoir les infrastructures et les machines dans une France décarbonée.

Leviers d'action

- ▶ Coopérer avec les entreprises pour faciliter leur décarbonation et anticiper la potentielle baisse d'activité.
- ▶ Mener un débat démocratique local sur les activités économiques d'avenir et s'engager à ne plus accueillir ou subventionner d'activités déjà obsolètes et polluantes.
- ▶ Soutenir les projets d'écologie industrielle et territoriale.

+ Rester un grand bassin industriel

du XXI^e siècle mais décarboné

CU de Dunkerque (Nord)

- Dunkerque, label Cit'ergie Gold pour la transition énergétique
- 1^{re} plateforme énergétique d'Europe: centrales nucléaires et à gaz, un projet de champ éolien offshore...
- Dunkerque produit 21 % des émissions industrielles de France
- ArcelorMittal Dunkerque, 1^{er} émetteur de CO₂ de France, veut se décarboner d'ici 15 ans grâce à l'hydrogène
- Dunkerque: 1^{er} port proposant le branchement à quai des navires

+ Un axe Seine à décarboner

Le Havre, Rouen, Paris

Création d'Haropa Port en juin 2021,
2^o sommet de l'Axe Seine, décembre 2021.

La décarbonation de l'économie des ports,
« un défi et une opportunité »

Cela implique:

- Transformation des motorisations alternatives
- Approvisionnement en énergies alternatives des quais de la Seine:
- possibilité de connecter les navires de croisière au courant sur les quais du Havre en 2023-2024.
- projets de production d'énergies alternatives: photovoltaïque, méthanisation, via captation CO₂.



Anticiper et accompagner la reconversion des emplois les plus carbonés

La baisse d'activité de certaines industries lourdes est inévitable. Les territoires doivent l'anticiper et accompagner les nombreux travailleurs concernés.

Non anticipée, la décarbonation de l'économie provoquera des crises entraînant licenciements et perte d'activité pour tous les acteurs de l'écosystème territorial. Pour tenir leurs propres objectifs de résilience territoriale et de transition écologique, les entreprises clientes de l'industrie lourde réduiront leur demande. Les travaux menés sur l'emploi dans le cadre du Plan de transformation de l'économie française par The Shift Project estiment à titre d'exemple que l'emploi de la filière ciment et béton devrait connaître une contraction de 37% d'ici 2050⁸. Les collectivités doivent dès aujourd'hui accompagner cet écosystème pour cibler les activités et emplois à risque dans un contexte de décarbonation et, réciproquement, les besoins de compétences nouvelles. Il s'agira d'organiser l'offre de reconversion et de formation professionnelle, limitant ainsi le risque de crise sociale sur le territoire.

Leviers d'action

- ▶ Diagnostiquer les vulnérabilités économiques et recenser les besoins de compétences techniques des acteurs économiques du territoire.
- ▶ Animer l'écosystème économique, y compris avec les salariés autour des enjeux de résilience.
- ▶ Travailler avec les acteurs de la formation initiale et continue pour anticiper les besoins de reconversion.

⊕ Un salon de l'emploi et de la formation des métiers de la mer

Lorient (Morbihan)

- Une journée, environ 3 000 visiteurs
- Plus d'une centaine d'exposants: moitié entreprises, moitié organismes de formation
- Près de 2 000 offres d'emploi
- L'occasion d'attirer vers des filières en tension comme la pêche ou l'industrie navale

⊕ 79 % des travailleurs du pétrole et du gaz prêts à se reconvertis hors de leur secteur

Enquête réalisée en 2021

- 266 répondants, enquête réalisée par les Amis de la Terre, l'Institut Rousseau, l'Institut Veblen.
- 71 % pensent leur secteur en crise.
- 45 % pensent que leur emploi est menacé (57 % chez les employés et ouvriers).
- 79 % se disent prêts à se reconvertis hors secteur pétrolier et gazier
- de préférence dans d'autres secteurs de l'énergie comme la géothermie, le stockage carbone et l'éolien en mer.
- 30 % des ouvriers pensent pouvoir se reconvertis dans leur entreprise.



Adapter les ports français au dérèglement climatique et à la décarbonation

Sur la base des scénarios climatiques les plus extrêmes, les ports devront être adaptés pour maintenir les connexions essentielles à la résilience nationale.

Les interconnexions sont et seront essentielles pour garantir la résilience nationale et territoriale, en particulier pour permettre à certaines parties du monde de venir en aide à d'autres lors des épisodes de crises. Les aléas climatiques vont se multiplier et gagner en intensité, menaçant les zones industrials-portuaires et toutes leurs activités. Lors d'épisodes tempétueux, le fret pourrait être durablement bloqué, entraînant des pénuries, et certains sites pétrochimiques pourraient provoquer des accidents industriels majeurs. Pour continuer à jouer leur rôle dans l'économie française, les ports vont devoir anticiper une évolution de leur modèle économique dans un contexte de décarbonation. Les hydrocarbures représentent 54 % du trafic total du port de Marseille-Fos, 69 % pour le port de Nantes-Saint-Nazaire⁹. La disparition de ce trafic, mais aussi la réduction du commerce international de marchandises liée aux relocalisations et aux efforts de sobriété vont profondément déstabiliser l'équilibre économique des ports français.

Leviers d'action

- ▶ Mettre en œuvre des mesures d'adaptation en supposant un réchauffement minimum de 2 °C au niveau global qui garantissent la continuité de fonctionnement des ports.
- ▶ Renforcer les protocoles de crise au niveau communal et intercommunal (Plan de continuité et de Sauvegarde PCS et PICS).
- ▶ Organiser le dialogue entre acteurs pour identifier des actions à porter conjointement et mutualiser les coûts de l'adaptation et de la décarbonation.

+ Le port de Bordeaux connaît ses vulnérabilités Bordeaux (Gironde)

- Étude réalisée par le CEREMA en 2019
- Analyse des risques liés au changement climatique pouvant impacter le port:
- Impact sur les infrastructures
- Impact sur les fonctionnalités portuaires
- Orientation pour améliorer la résilience du port

+ Faut-il électrifier les ports coûte que coûte ? Ajaccio, Bastia (Corse)

- Projet de raccordement électrique porté par la CCI concessionnaire des ports
- Objectif: brancher les ferries mais pas les navires de croisière, faute de puissance suffisante
- Débat en cours sur:
 - La fragilisation éventuelle du réseau électrique
 - Le coût élevé pour peu de bateaux concernés
 - L'électricité ainsi fournie aux ferries en provenance d'une centrale thermique au fioul
- Faut-il attendre la mise en service d'une nouvelle centrale électrique prévue en 2026, probablement alimentée en biocarburant ?

+ Quel scénario retenir pour anticiper les risques ? Rouen Métropole (Seine-Maritime)

- Étude du GIP Seine Aval sur l'évolution des inondations dans l'estuaire de la Seine
- Simulation numérique des inondations:
 - Prise en compte par l'étude de la « tempête du siècle » décembre 1999
 - Comment prendre en compte des scénarios du GIEC de +1 m à l'horizon 2100 ?
- Clivage entre industriels rassurant et associations tirant la sonnette d'alarme

RESSOURCES

Pour retrouver toutes nos ressources en ligne, scannez le QR code



Ici & maintenant

- + **Rester un grand bassin industriel au XXI^e siècle mais décarboné**
CU de Dunkerque (Nord)
- + **Un axe Seine à décarboner**
Le Havre, Rouen, Paris
- + **Un salon de l'emploi et de la formation des métiers de la mer**
Lorient (Morbihan)
- + **79 % des travailleurs du pétrole et du gaz prêts à se reconvertis hors de leur secteur**
Enquête réalisée en 2021
- + **Le port de Bordeaux connaît ses vulnérabilités**
Bordeaux (Gironde)
- + **Faut-il électrifier les ports coûte que coûte?**
Ajaccio, Bastia (Corse)
- + **Quel scénario retenir pour anticiper les risques?**
Rouen Métropole (Seine-Maritime)

Pour aller plus loin

- + **La filière maritime et ses métiers en PACA**
note, Pôle Emploi, Février 2019
- + **Relever le défi des reconversions, le cas du charbon français**
Emploi&Climat, Réseau Action Climat, Institut Veblen, 2022
- + **Pour une transition juste**
Visions et attentes des travailleurs-ses du secteur pétrolier et gazier en France
Les amis de la Terre, Institut Rousseau, Institut Veblen, février 2022
- + **Guide méthodologique pour l'adaptation au changement climatique des zones industrielles**
GIZ, Coopération allemande, 2017
- + **L'adaptation des ports maritimes aux conséquences du changement climatique**
Note de synthèse, ISEMAR
Institut Supérieur d'Economie Maritime Nantes-Saint Nazaire, Avril 2020

Sources

7. **The Shift Project** *Décarboner l'industrie sans la saborder*, 2022.
8. **The Shift Project** *L'emploi : moteur de la transformation bas-carbone*, 2021.
9. **Hervé Deiss** *Ports : la transition écologique s'installe durablement*. Ports et corridors, 10 février 2022.

FAIRE FACE À LA TEMPÊTE

FAIRE FACE À LA TEMPÊTE



Réorienter les investissements vers les zones les moins exposées

Pour limiter la vulnérabilité du territoire, la collectivité doit commencer par réorienter les efforts de construction et de rénovation vers les zones les moins exposées.

Les littoraux seront soumis à des événements extrêmes rendus plus fréquents et plus intenses par le changement climatique.

Ces événements provoqueront des ruptures de réseaux, des submersions et une dégradation durable du bâti. Les collectivités littorales ont largement pris conscience de l'inéluctabilité de ces phénomènes, moins de leur ampleur potentielle. Seul un travail de prospective rigoureux permettra la mise en œuvre d'actions qui limiteront l'exposition du territoire, et réduiront sa sensibilité lors de ces crises. Sur la base des hypothèses hautes d'érosion et de submersion à horizon 2100, il faut désormais cesser de construire en zones exposées.

Leviers d'action

- Fonder sur les hypothèses hautes de recul de côte la cartographie des zones impactées prévue par la loi Climat et Résilience y compris pour des communes concernées hors liste officielle.
- Co-produire dès aujourd'hui des étapes d'interdiction de construction entre 2030 et 2100 pour donner de la lisibilité aux acteurs et communiquer abondamment sur le territoire.
- Travailler au niveau intercommunal pour prioriser les investissements dans des espaces moins vulnérables, distants du trait de côte.

Entre 5 000 et 50 000 logements menacés par l'érosion du littoral

Estimation CEREMA des logements menacés avant 2100

- Un décret liste les communes devant adapter leurs politiques d'aménagement.
- Vives critiques des élus littoraux:
 - Indéfinition de certains termes présageant des contentieux.
 - Doute sur l'efficacité et la justesse du mécanisme d'évaluation des biens exposés.
 - Critiques du bail réel d'adaptation, des dispositions liées au projet de relocalisation, des dispositions particulières pour l'Outre-mer.

Toi aussi, surveille ta plage à Groix

Lorient agglomération (Morbihan)

- Outil numérique collaboratif pour surveiller les plages mis en place par l'agglomération et l'Université Bretagne Sud.
- 6^e station installée sur l'île de Groix.
- Chacun peut envoyer une photo de plage qui sera analysée par l'Université: hauteur de sable, profil de plage, de la végétation...

Des actions transitoires et « sans regret » à Lacanau

CdC Médoc-Atlantique (Gironde)

- 1200 logements et des activités commerciales dans la « zone de vulnérabilité ».
- Pas d'arbitrage entre protection définitive et relocalisation
- Stratégie locale avec:
 - Maintien du front de mer jusqu'en 2050 en redimensionnant l'ouvrage de protection.
 - Recomposition des équipements publics du front de mer et déplacement de la centralité de la commune.



Revoir les dispositifs de protection et de gestion des crises

Garantir la sécurité des populations potentiellement exposées impose de développer et de réviser les dispositifs de protection existants.

Tous les protocoles de gestion de crise doivent être revus sur la base des projections climatiques associés à un réchauffement supérieur à 2°C en 2100. Les dispositifs matériels de protection comme les digues sont coûteux et procurent un sentiment de sécurité peu propice à la transformation du territoire. S'ils peuvent être nécessaires pour protéger, à court terme, les populations exposées à des risques importants, ils ne sont pas suffisants et nécessitent de mieux articuler prévention des inondations et aménagement. Agir sur les infrastructures peut impliquer d'aller jusqu'à les déplacer pour réduire l'exposition et préparer une relocalisation future de l'habitat. Cette adaptation des infrastructures ne doit pas faire oublier l'importance de la préparation de la population aux crises, du lien social et de la solidarité sur le territoire pour y faire face.

Leviers d'action

- ▶ Prioriser les dispositifs de protection dans les zones à forte sensibilité et ne pouvant faire l'objet de retrait en l'état.
- ▶ Organiser des exercices de gestion de crise avec les citoyens et les acteurs économiques, basés sur des épisodes extrêmes supérieurs aux maxima historiques.
- ▶ Préparer avec les communes voisines en zone rétro-littorale un protocole d'accueil temporaire des populations littorales.

➊ Développer une culture du risque

Le Havre Seine Métropole (Seine-Maritime)

- Multiplicité des risques naturels (inondations, submersions marines, vents violents) et technologiques (sites SEVESO, ouvrages d'art)
- Multiples plans: Plan de prévention des risques technologiques (PPRT), Stratégie locale de gestion des risques d'inondations (SLGRI), Plan d'actions de prévention des inondations (PAPI)
- Formation des élus et agents communaux au risque: culture du risque, présentation des dispositifs, exercices de simulation et de gestion de crise...

➋ Un exercice « grandeur nature » anti submersion chaque année

Agglomération de La Rochelle (Charente-Maritime)
vidéo 2' 26"

- Dans le cadre du Plan d'actions de prévention des inondations (PAPI)
- Travaux de protection réalisés dans certains quartiers particulièrement exposés
- Un test anti submersion « grandeur nature » pour:
 - tester le matériel ;
 - montrer comment fonctionnent les protections ;
 - sensibiliser la population à la conduite à tenir en cas d'alerte.

➌ Renoncer aux digues, refaire des lagunes des zones tampons

PNR de Camargue (Bouches-du-Rhône)

- Les digues insuffisantes face aux risques d'érosion et de submersion, coût de maintien trop élevé
- Accepter la mobilité de l'interface terre-mer et accompagner la transformation de sites voués à la submersion: restauration d'écosystèmes, rôle tampon face aux aléas marins, nouveaux usages (élevage extensif, loisirs créatifs)



Saisir la crise comme une opportunité de se transformer

Les collectivités doivent anticiper de véritables stratégies de rebond afin d'agir concrètement dès qu'une crise survient pour accélérer la transformation du territoire.

En matière d'adaptation, les collectivités sont confrontées à de nombreux freins juridiques et financiers : les rares projets de relocalisation portés par les collectivités sont dans des impasses budgétaires et font face à une multitude d'injonctions contradictoires comme la limitation de l'artificialisation. Au-delà des difficultés financières et techniques, la psychologie des résidents et des propriétaires, leur attachement au lieu ou encore leurs intérêts personnels sont autant de freins à une telle transformation. Les épisodes de crises peuvent permettre de les surmonter. Le traumatisme ou la peur générée par la crise rendra des mesures comme le retrait ou le classement en zone à risque acceptables, voire souhaitables. Le succès de ces mesures dépendra de leur préparation avec les citoyens en amont. La collectivité sera alors en mesure d'articuler au mieux gestion de l'urgence et l'adaptation de long terme du territoire au changement climatique.

Leviers d'action

- ▶ Préparer le retrait des infrastructures non-viables en concevant dès aujourd'hui la forme future du territoire avec les citoyens dans un scénario de réchauffement supérieur à 2 °C.
- ▶ Anticiper des solutions de relocalisation de long terme en concertation avec les habitants et d'autres collectivités.
- ▶ Préparer dès aujourd'hui l'avenir des zones abandonnées (renaturation et restauration de zones humides).

⊕ Détruire des maisons pour mettre les habitants en sécurité Agglo de Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes)

- Des inondations meurtrières en 2015
- Décisions de la commune de Biot de racheter 24 maisons dans une cuvette pour les détruire et laisser un terrain vague
- Après 2015, quatre campings ont été fermés par le Préfet
- Rachat et destruction par l'agglo des maisons à risque pour libérer un vaste espace jusqu'à la mer
- Gestion possible par le Conservatoire du Littoral

⊕ Savoir gérer la mobilité du trait de côte plutôt que d'y résister

- 10 sites pilote en Métropole et en Guyane
- ADAPTO, projet porté par le Conservatoire du Littoral, soutenu par le programme européen LIFE
- Démontrer l'intérêt écologique et économique de redonner de la mobilité au trait de côte

RESSOURCES

Pour retrouver toutes nos ressources en ligne, scannez le QR code



Ici & maintenant

- + **Entre 5 000 et 50 000 logements menacés par l'érosion du littoral**
Estimation CEREMA des logements menacés avant 2100
- + **Toi aussi, surveille ta plage à Groix**
Lorient agglomération (Morbihan)
- + **Des actions transitoires et « sans regret » à Lacanau**
CdC Médoc-Atlantique (Gironde)
- + **Développer une culture du risque**
Le Havre Seine Métropole (Seine-Maritime)
- ▶ **Un exercice « grandeur nature » anti submersion chaque année**
agglomération de La Rochelle (Charente-Maritime)
vidéo 2' 26"
- + **Renoncer aux digues, refaire des lagunes des zones tampons**
PNR de Camargue (Bouches-du-Rhône)
- + **Détruire des maisons pour mettre les habitants en sécurité**
Agglo de Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes)
- + **Savoir gérer la mobilité du trait de côte plutôt que d'y résister**
10 sites pilote en Métropole et en Guyane

Pour aller plus loin

- + **Recomposition spatiale des territoires littoraux**
CGEDD, IGA, IGF, Mars 2019
- + **Adaptation des territoires littoraux méditerranéens au changement climatiques**
Phase 1: Benchmarking des expériences existantes, Rapport d'étude, Cerema, 2020,
- + **Adaptation des territoires littoraux méditerranéens au changement climatiques**
Phase 2 : Outils et méthodologies existants
- + **Changement climatique – Adapter les territoires littoraux**
Collection P'tit essentiel, Cerema, 2021

Sources

1. **ONERC** *Le littoral dans le contexte du changement climatique*, 2015

The background is a detailed blue-toned illustration of a coastal industrial area. It features a large port with several cargo ships, a refinery with cooling towers, and a complex network of roads and bridges. In the foreground, the scene shifts to a more rural and sustainable setting. A large wind farm with many turbines is visible on a grassy hillside. A small lighthouse stands on a rocky outcrop near the water. The water is depicted with gentle waves, and a few small boats are scattered across it.

CONCLUSION

Un changement de trajectoire avant la fin du mandat

Pour engager une révision profonde de leurs politiques en faveur de l'adaptation au dérèglement climatique et de la transition écologique de leur territoire, nous proposons aux élus et décideurs locaux un parcours en trois étapes.

Ce parcours indicatif a été imaginé pour les acteurs du bloc communal, c'est-à-dire agissant à l'échelle de leurs communes, intercommunalités et autres territoires de coopération interterritoriale (Pays, PTER, SCOT...)

ÉTAPE N°1 | Comprendre

Prendre le temps de comprendre et partager les enjeux spécifiques de résilience de son territoire

ÉTAPE N°2 | Mobiliser

Mobiliser tout son territoire autour d'un nouveau « projet de territoire » enthousiasmant, sobre et résilient

ÉTAPE N°3 | Réorienter

Mettre en cohérence toute son action avec la nouvelle vision et les objectifs de résilience et de transition écologique

Ces trois étapes impliquent toutes un renouvellement profond de la gouvernance sur les territoires. Il s'agit de revoir les modalités et instances existantes de gouvernance afin d'adresser les enjeux de manière plus transversale et inclusive. Il s'agit aussi de coopérer davantage sur les territoires.

Chacune de ces étapes implique des actions concrètes. Nous proposons ici des leviers d'actions par étape, à adapter aux spécificités et ressources du territoire. Bien d'autres pourront être

mises en œuvre. Le lecteur pourra s'inspirer des nombreuses propositions et exemples de cet ouvrage ainsi que des recommandations figurant dans le mémento « **Vers la résilience des territoires** »¹.

Ces étapes à franchir avant 2026 dépendent de l'appropriation des enjeux par les acteurs des territoires. Souvent, certaines actions contribuant à ces étapes sont déjà réalisées. On s'attachera alors à compléter et à poursuivre le parcours jusqu'au bout.

1. *Vers la résilience des territoires pour tenir le cap de la transition écologique*, The Shift Project, sept 2021 disponible sur le site de The Shift Project.

ÉTAPE N°1 COMPRENDRE

Prendre le temps de comprendre et partager les enjeux de résilience spécifiques de son territoire

Une connaissance partagée des enjeux d'adaptation au changement climatique et de transition écologique sur son territoire, articulée avec l'expérience des élus, permettra de meilleures réponses, au service des populations.

La compréhension des enjeux de résilience sur le territoire portera sur les menaces pesant sur les populations, le caractère inéluctable des changements, l'ampleur des transformations à opérer et le niveau élevé d'interdépendances entre acteurs au sein du territoire comme entre territoires voisins. Cette large prise de conscience nourrira la volonté politique sans laquelle rien n'évoluera vraiment sur les territoires.

► **Bien comprendre la dimension systémique des défis à relever.** Sans cela, il n'y aura jamais assez de volonté politique pour être solidaire et coopératif avec les acteurs de son territoire comme avec les territoires voisins, ou encore pour repenser profondément toutes les politiques publiques.

► **Partager largement cette connaissance sur le territoire.** Une prise de conscience partagée par les élus, les agents territoriaux, les acteurs économiques, associatifs, les citoyens... facilitera l'implication des parties prenantes aux réflexions mais aussi aux décisions. Les choix et arbitrages de la part des élus seront moins difficiles s'ils sont compris, à défaut d'être acceptés, par une majorité de la population.

Leviers d'action

► **Former les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs économiques, les scolaires.**

► **Réaliser les bilans carbone, diagnostics de vulnérabilités, diagnostic des acteurs du territoire de façon participative afin d'en partager plus facilement les résultats.**

► **Identifier les acteurs et les initiatives (tiers-lieux, collectifs, entreprises...) déjà engagés et utiles sur son territoire.**

La sélection du Shift

«1% pour mieux comprendre»

Investir annuellement 1 % du budget de fonctionnement de chaque collectivité dans la formation, l'expertise et la production de connaissances sur les effets du dérèglement climatique et les enjeux de la transition écologique sur son territoire.

« Si j'avais une heure pour résoudre un problème, je passerais 55 minutes à réfléchir au problème et 5 minutes à réfléchir aux solutions. »

Albert Einstein

ÉTAPE N° 2 MOBILISER

Mobiliser tout son territoire autour d'un nouveau « projet de territoire » enthousiasmant, sobre et résilient

Le nouveau « projet de territoire » à une échelle intercommunale voire, si possible, interterritoriale devra traduire une vision sobre, résiliente et désirable du territoire et préciser sa contribution aux objectifs régionaux ou nationaux selon ses spécificités et ressources propres.

Les élus locaux pourront s'appuyer sur cette compréhension partagée des enjeux climatiques et de transition écologique pour revoir leur « projet de territoire » en y intégrant :

► **Les enjeux locaux d'adaptation** au changement climatique, de décarbonation et de sobriété, ainsi que les autres enjeux environnementaux (préservation des paysages, de la biodiversité, des ressources en eau, etc.).

► **Les liens forts d'interdépendances** à traduire en objectifs ambitieux de solidarité et de coopération entre territoires.

► **Les co-bénéfices attendus** d'une amélioration de la résilience et de la transition écologique sur le territoire.

► **La prise en compte des inégalités sociales et territoriales** en veillant à l'équité des efforts demandés ainsi qu'à des mesures d'accompagnement des plus vulnérables.

► **Les objectifs et engagements nationaux** et leur déclinaison en termes de contributions locales maximales.

Cette révision du projet de territoire oblige à mener avec toutes les parties prenantes une démarche de prospective territoriale. Avant la fin de leur mandat, les élus disposeront d'un nouveau projet de territoire partagé leur permettant de porter une vision désirable, sobre et résiliente de l'avenir, dessinant une nouvelle trajectoire pour le territoire.

Nul doute qu'un tel projet partagé de territoire constituera un projet politique ambitieux et convaincant pour une majorité d'électeurs aux prochaines élections locales.

CONCLUSION

Leviers d'action

- ▶ Donner une place centrale à la « résilience » et à la « transition » dans la collectivité : désignation d'un chef de projet sous la responsabilité directe du DGS et du chef de l'exécutif...
- ▶ Définir le potentiel maximal de contribution du territoire aux objectifs climatiques et écologiques régionaux.
- ▶ Formaliser collectivement une vision pour le territoire adossée à un exercice de prospective, en s'appuyant par exemple sur la révision obligatoire des SCoT (pouvant désormais valoir Plan Climat).

La sélection du Shift

Un moratoire sur les infrastructures et sur la révision des politiques sectorielles

Suspendre tous les projets d'infrastructures et de constructions sur le territoire laissera le temps d'une évaluation *ex ante* orientée résilience climatique et transition écologique. Ce moratoire provoquera un « choc » propice au déclenchement d'un débat. Il s'agit d'intégrer les enjeux de résilience dans la conception des infrastructures avec une vision prospective. Une telle décision peut permettre de mobiliser autour d'une définition collective d'une nouvelle vision correspondant à des objectifs clairs pour le territoire. Vision et objectifs permettront de guider la révision des stratégies sectorielles : alimentation, aménagement, développement économique, mobilité...

ÉTAPE N° 3 RÉORIENTER

Mettre en cohérence toute son action avec la vision et les objectifs de résilience et de transition écologique

Tous les documents de planification et de contractualisation du territoire, qu'ils soient sectoriels ou plus généralistes, devront être progressivement revus ou actualisés. Et leur mise en œuvre régulièrement capitalisée et analysée à l'aune des nouveaux objectifs.

Le manque de cohérence entre les politiques à l'échelle d'une collectivité, d'un territoire ou entre territoires constitue un obstacle majeur à la résilience territoriale et à la transition écologique. Il sera essentiel, avant la fin du mandat actuel, de réviser les politiques locales pour les mettre en cohérence avec l'évolution du contexte et les nouveaux objectifs.

Il n'est pas nécessaire d'attendre qu'un nouveau projet de territoire soit définitivement validé. Les nouveaux objectifs partagés en faveur de la résilience et de la transition écologique sur le territoire réorienteront les politiques de la collectivité. Pas seulement

pour réécrire les plans mais surtout pour guider l'action en facilitant les arbitrages, le pilotage (renforcement ou révision, arrêt) et la conception de nouveaux projets...

Cette mise en cohérence est très liée à l'évolution de la gouvernance et des espaces de concertation. L'alignement des politiques territoriales dépendra de la capacité à casser les silos, à renforcer la participation des parties prenantes aux réflexions comme aux décisions.

Attention. Il ne peut exister de réorientation sans travail d'analyse et d'évaluation avec l'ensemble des parties prenantes. Cet exercice d'évaluation de toutes les politiques territoriales, porté fièrement par les élus, constituera un puissant levier d'amélioration et d'apprentissage pour tous les acteurs impliqués.

Leviers d'action

- ▶ Appliquer des modèles de comptabilité environnementale (budget vert, modèle CARE).
- ▶ Lancer (avec de l'ingénierie interne ou externe) des démarches de capitalisation et d'évaluation sur toutes les politiques en cours en associant les territoires voisins.
- ▶ Communiquer largement auprès de la population sur les évaluations et les enseignements retenus.

La sélection du Shift

Une évaluation orientée Climat-Transition écologique de chaque politique territoriale

Mener, *a minima* chaque année, une démarche participative d'évaluation d'une politique territoriale à l'aune des enjeux et objectifs « résilience climatique-transition écologique ». Cette démarche sera portée directement par l'intercommunalité voire le Pays/Scot permettant de tirer des enseignements, de renforcer les capacités des parties prenantes et d'améliorer l'action.

Auteurs & partenaires

COMITÉ DE RÉDACTION

Auteurs



Laurent Delcayrou & Corentin Riet,
The Shift Project, chef et chargé de projet
« Stratégies de résilience des territoires »

Avec l'appui de **Matthieu Auzanneau**, Directeur,
de **Emma Stokking**, cheffe de projet « Affaires publiques »
et de toute l'équipe de The Shift Project

Graphisme & illustrations

Serge Nicolas, workdivision.paris
direction artistique, graphisme & mise en page

Elsie Herberstein & Damien Chavanat,
dessins et illustrations,
www.labonneineutrelanee.com

Gaël Etienne, workdivision.paris
infographies

Membres des groupes de travail

Littoraux & Outre-mer

Laurent Voudon (shifter Guadeloupe), Martine Lheureux (shifteuse Martinique), Adeline Thomas (Agglo-Saint Nazaire), Ali Karimi (TCO La Réunion), Eva Marcel (Intercommunalités de France), François Tillous (Enedis), Anne Sophie Leclerc (ANEL), Pauline Hermand (ANEL), Julian Mathevet (shifter La Réunion), Margot Schneider (Bouygues Construction)

avec l'appui de **Frédéric Weill**, Futuribles

The Shift Project remercie ses partenaires techniques et financiers
sans lesquels cette publication ne pourrait exister.



Coffret 6 cahiers-posters

Six cahiers-posters concentrent l'essentiel de nos messages sur les défis et chantiers de la transition écologique pour chaque territoire. Avec leurs infographies et poster de synthèse, le format dépliant inédit est propice à la diffusion et au débat.



Ces 6 cahiers-posters sont disponibles en librairie en version imprimée en coffret 6 cahiers ou sur commande à l'unité.

Richement illustré de graphiques, d'infographies et de dessins, cette publication s'inscrit dans le cadre d'une campagne de mobilisation des élus locaux menée par le The Shift Project et ses partenaires en vue d'un changement de trajectoire des territoires avant la fin du mandat communal.

1^{re} édition – Octobre 2022



The Shift Project est un think tank qui œuvre en faveur d'une économie libérée de la contrainte carbone. Association loi 1901 reconnue d'intérêt général et guidée par l'exigence de la rigueur scientifique, notre mission est d'éclairer et influencer le débat sur la transition énergétique en Europe. Nos membres sont de grandes entreprises qui veulent faire de la transition énergétique leur priorité.
www.theshiftproject.org

Contacts presse :

Emma Stokking
emma.stokking@theshiftproject.org

Ilana Toledano
Responsable communication
ilana.toledano@theshiftproject.org